



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-23242>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-23242**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-15973

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : La Régie Eau Publique du Grand Lyon

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 91386633100014

Ville : Villeurbanne

Code postal : 69100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : La conception, la réalisation, la maintenance et l'hébergement du futur site internet institutionnel d'Eau publique du Grand Lyon

Code CPV principal - Descripteur principal : 72422000

Type de marché : Services

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Ajout au Cctp - ajout d'exigence concernant les modalités de mise en place des comités, Après la mention : article 10.1.2 instances de pilotage (p.44), au niveau du : - comité de pilotage - comité de suivi opérationnel , Ajouter : - l'ajout concernant le comité de pilotage : "Le comité de pilotage a lieu en présentiel, dans les locaux d'Eau publique du Grand Lyon." - l'ajout concernant le comité de suivi opérationnel : "Le comité de suivi opérationnel a lieu en visio."
- Rubrique : Ajout au Cctp - ajout d'exigence concernant l'étude de mots clefs, Après la mention : article 5.1.6 Référencement (p.16), au niveau : - du listing des actions de référencement. - des exigences fonctionnelles, Ajouter : L'ajout se situe au niveau : - du deuxième paragraphe : "Toutes les actions de référencement naturel nécessaires devront être effectuées afin d'améliorer la visibilité du futur site sur les moteurs de recherche, notamment l'étude de mots

clefs." C'est la notion d'étude de mots clefs qui a été ajoutée. - de l'Ex 15 dans le tableau des exigences fonctionnelles. L'ajout se situe à la fin de la phrase : "comprenant notamment l'étude des mots clefs"

- Rubrique : ajout au cadre de réponse technique - demande de développement de modalité de prise en compte concernant la mise en place d'étude de mots clefs , Après la mention : Ex15 qui se situe dans le 5.1.6 Référencement, Ajouter : L'ajout est en relation directe avec la modification du Cctp (article 5.1.6 du Cctp), et porte sur le fait d'indiquer à la fin de la phrase par rapport à la première version du cadre de réponse technique la chose suivante : "comprenant notamment l'étude des mots clefs"
- Rubrique : ajout au Règlement de Consultation - Demande de proposition d'une arborescence, Après la mention : L'ajout se situe au niveau : - de l'article 4.4 - de l'article 5.1, Ajouter : concernant l'article 4.4 : ajout au niveau du contenu attendu du mémoire technique, et plus précisément ajout de la partie f : une proposition d'arborescence, en accord avec les problématiques et enjeux d'Eau publique du Grand Lyon. Concernant l'article 5.1 : ajout au niveau du contenu de la notation du sous critère 1 de la valeur technique (ajout d'une ligne), "La proposition d'arborescence, et son adéquation avec les enjeux et les problématiques d'Eau publique du Grand Lyon"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/02/2024